



# INFO Clarté

Laïcité

Solidarité

Fraternité

Newsletter Janvier 2024

**L'ASSOCIATION UJM CLARTE VOUS SOUHAITE  
SES MEILLEURS VOEUX POUR L'ANNÉE 2024 !**

## Le mot du Président

A partir du 16 juillet prochain notre colonie d'Arfeuilles accueillera les enfants, pour un nouvel été plein de joies, de rires et de chants. Cela va faire 88 ans que l'association UJM Clarté existe et propose à nos enfants des vacances différentes qui reposent sur le vivre ensemble, dans la joie et la bonne humeur. Nous tentons de véhiculer les valeurs qui nous sont chères comme la Fraternité, la Solidarité, les plus grands prennent soin des plus petits.

En tant que président avec le bureau nous avons la responsabilité de la pérennité de votre association. Or les évolutions de la réglementation nécessitent de nouveaux investissements, les aménagements du code du travail impactent les charges salariales des animateurs et des directeurs. Nos finances sont dangereusement basses. Seule l'implication de tous peut permettre la sécurité financière de l'UJM Clarté. Nous avons besoin de l'adhésion du plus grand nombre.

**UJM CLARTE est unique et reste la seule œuvre multi-obédiente opérative de ce type.**

Elle a besoin de votre engagement et surtout de communication : faites connaître CLARTE dans votre Loge, dans votre famille, partout où vous le pouvez. Nous avons besoin de soutien financier pour nous permettre de continuer à pratiquer les prix les plus bas possible.

Nous espérons vous retrouver, sur le site d'Arfeuilles, pour participer à l'une des deux fêtes de la colonie qui auront lieu les derniers dimanches des séjours. Vous pourrez, ainsi, vous rendre compte de ce que vivent nos enfants à Clarté.

Frédéric Antone — Président d'UJM Clarté

## RETOUR EN IMAGE SUR LES SÉJOURS 2023



**LES SÉJOURS 2024 AURONT LIEU  
DU 16 AU 30 JUILLET ET DU 6 AU 20 AOÛT !**

## Les séjours 2024, dates et tarifs

Tous les étés, nous accueillons vos enfants âgés de 7 à 17ans dans notre site d'Arfeuilles (Allier). Les séjours 2024 auront lieu du 16 au 30 juillet et du 6 au 20 août ! Les inscriptions seront ouvertes dès le 1er avril 2024, retrouvez le bulletin sur notre site.

Les prix de nos séjours n'avaient pas évolué depuis 2021, afin de faire face à la hausse des prix de la vie courante et pour pérenniser nos séjours, le conseil d'administration a voté une hausse des tarifs. Les tarifs des séjours seront de 832€ et de 780€ pour une primo-inscription.

## Rejoignez l'association !

Clarté a besoin de vos adhésions ! Adhérer à l'association c'est nous aider à faire perdurer nos séjours et prendre part à nos décisions.

Les montants pour l'année 2024 ne changent pas, ils s'élèvent à 25€ pour une adhésion simple, 45€ pour une adhésion en couple et 10€ pour une adhésion étudiante.

Vous pouvez adhérer en [ligne](#) ou par bulletin papier et réaliser un [don](#).

## Travaux 2024

Au mois de mai, une équipe de bénévoles effectuera les travaux annuels d'embellissement et de rafraîchissement du centre. Peinture d'un dortoir et ré-aménagement de la salle animateurs sont au programme de la semaine.

## Recrutements séjours

Les recrutements des équipes pédagogiques ont débuté. Animateurs diplômé BAFA, animateurs stagiaires BAFA, assistants sanitaires, directeurs adjoints: de nombreux postes sont à pourvoir. Nous réceptionnons les candidatures (curriculum vitae et lettre de motivation) à [clartepedagogie@gmail.com](mailto:clartepedagogie@gmail.com), elles seront transmises aux directeurs des séjours.

Les recrutements des équipes techniques sont aussi ouvertes ! Les postes de chef de cuisine, commis de cuisine, agents polyvalents sont à pourvoir. Les candidatures sont à adresser à [bureau@ujmclarte.asso.fr](mailto:bureau@ujmclarte.asso.fr).

# OFFREZ À VOS ENFANTS L'OCCASION DE DÉCOUVRIR ET VIVRE DES SÉJOURS DE VACANCES PAS COMME LES AUTRES !



## BULLETIN D'ADHÉSION

**VOUS POUVEZ ADHÉRER EN LIGNE A CLARTÉ EN CLIQUANT SUR CE LIEN :**

**<https://www.helloasso.com/associations/ujm-clarte/adhesions/adhesion-2>**

**et réaliser un don <https://www.helloasso.com/associations/ujm-clarte/formulaires/1>**

**BULLETIN D'ADHÉSION & DONS PAPIER**

*A retourner à : Jacqueline Antone - Les Ibis B - 61 av. Bellegou - 83000 Toulon*

**Chèque à l'ordre de : UJM Clarté Montant adhésion : Adulte : 25€ — Couple : 45€ — Etudiant : 10€ (sous présentation d'un justificatif) — Dons : 50€ et plus**

**Je désire adhérer à UJM Clarté**

**NOM : ..... ADRESSE : ..... CP : ..... VILLE : .....**

**EMAIL : ..... R/L : ..... Obed : .....**

**SIGNATURE : .....**

**RIB : FR76 1027 8060 4300 0207 7260 159**